

## CSCCA- OUVERTURE ANNÉE JUDICIAIRE - INSTALLATION

# Arol Élie président de la Cour supérieure des comptes pour le nouvel exercice fiscal

*Comme pour les tribunaux de l'ordre judiciaire, la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif a procédé à l'ouverture du tribunal administratif ce lundi 2 octobre. Cette date marque aussi l'entrée en fonction d'un nouveau bureau, coiffé par les conseillers Arol Élie et Fritz Robert Saint-Paul respectivement président et vice-président.*

*Publié le 2017-10-04 | Le Nouvelliste*

National -

La réouverture du tribunal administratif et l'installation du nouveau bureau en charge de la Cour des comptes se sont déroulées dans une bonne ambiance. Malgré le mot d'ordre de grève lancé par les syndicats des transporteurs et la grogne contre le nouveau budget, la fête a eu lieu. La traditionnelle audience solennelle du premier lundi d'octobre s'est tenue au local de la Cour des comptes à l'avenue Christophe. Arol Élie, qui promet « d'assurer une nouvelle dynamique de changement profond », remplace Jean-Ariel Joseph au poste de président pour une année.



Beaucoup d'invités de marque ont répondu à l'appel. Le président de la Cour de cassation de la République, les ministres des Finances et de la Justice, le doyen du tribunal de première instance de Port-au-Prince, le directeur général de la PNH ont occupé les premières rangées pour être témoins des différents engagements pris par le nouveau président, Arol Élie. Ce dernier dit s'inscrire « dans une démarche de promptitude, de continuité du plan stratégique et opérationnel de la Cour incluant les grandes

orientations vers la réforme en profondeur qu'entreprend la CSC/CA ».

Assis à côté de Fritz Robert St-Paul, le nouveau vice-président, et au-devant des autres conseillers qui ont pris fonction la même année que lui, en 2014, Arol Élie égrène « l'efficacité, la responsabilité, l'impartialité et l'innovation » comme les grands axes de son mandat. Pour avoir été président pendant quatre fois et vice-président trois fois dans le passé, il reconnaît que le chemin à parcourir sera long. « Voilà pourquoi la CSC/CA valorise le capital humain par la formation intensive de son personnel [...] et le travail en synergie avec d'autres organismes de contrôle », a soutenu celui qui fut vice-président de la CSC/CA depuis avril 2017.

De son côté, Jean Ariel Joseph a fait le bilan de ses six mois à la présidence du Conseil de la Cour et jeté un coup d'œil rétrospectif sur le mouvement revendicatif qui a poussé à la démission la conseillère Marie-France Mondésir le 10 avril dernier de son poste de présidente, qu'il a ensuite remplacé. « Dans la mise en oeuvre des réformes structurelles et institutionnelles, le conseil s'est heurté à des résistances multiformes », a-t-il indiqué. Il a cité, entre autres, la formation de cadres en contrôle d'audit et l'amélioration des conditions de travail des fonctionnaires comme actifs du bureau qu'il présidait.

Par ailleurs, la chanson qui se trouve sur toutes les lèvres est bien la mise en oeuvre des « plans stratégiques et opérationnels de la Cour ». Le nouveau président, Arol Élie, et son prédécesseur en ont beaucoup parlé. « La Cour doit se renforcer pour devenir outillée et impartiale, condition essentielle pour projeter une meilleure image dans la société et mériter la confiance, le respect des concitoyens », a-t-il déclaré avant de mettre fin à l'audience, l'ordre du jour étant épuisé.



Ricardo Lambert  
Auteur